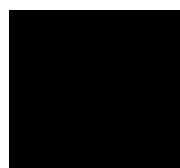


## La mention 'forme extraordinaire' finalement retirée de Constitution Apostolique Praedicate Evangelium ?

**Author :** Summorum Pontificum

**Categories :** [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

**Date :** 21 mars 2022



Il a relevé le [maintien de la mention 'forme extraordinaire' du rite romain dans la publication de la Constitution Apostolique Praedicate Evangelium en fin de semaine.](#)

[Un lecteur du Forum Catholique](#) relève que ce lundi 21 mars lors de la Conférence de presse de présentation, il a été précisé que [cette mention serait retirée ou en tous cas modifiée.](#)

Lors de la conférence de presse de présentation de la Constitution Apostolique Praedicate Evangelium, il a été clairement indiqué que l'utilisation du terme forme extraordinaire était une erreur, et que le Pape François a demandé que cela soit corrigé dans l'édition typique de la Constitution Apostolique qui sera publiée dans les prochains jours.